

Réf: Dossier N° 406537

Avis de constitution

« INSTITUT D'INNOVATION ET D'EXCELLENCE (POUR IDU) » en abrégé « I & E INSTITUTE »

MAN, quartier LYCEE CLUB, en face de la Mosquée du Lycée Club,

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du mercredi 07 mai 2025 reçus par Me DIARASSOUBA AICHA SARAH , CLERC, enregistrés au CEPICI, le mercredi 07 mai 2025, il a été

SOCIETE « INSTITUT D'INNOVATION ET D'EXCELLENCE (POUR IDU) » en abrégé « I & E INSTITUTE »

La Société a pour objet en tous pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- La création et la gestion d'établissement, d'enseignements préscolaires et scolaires privés sous la tutelle du Ministère de l'Education National et de l'Alphabétisation ;
- La création et la gestion d'établissements secondaires, techniques et professionnels privés sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et l'Apprentissage ;
- La création et la gestion d'établissement, d'enseignements supérieurs privés sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- La création et la gestion d'établissements scolaires privés, maternelles, primaires et secondaires d'enseignements généraux et techniques ;
- Réalisation d'investissements divers.
- L'exploitation de tout Etablissement scolaire d'enseignement privé, le recrutement des élèves, enseignement primaire, secondaire, premier et second cycle ;
- L'enseignement, l'éducation, la formation des formateurs, des jeunes nationaux ou non nationaux vivant sur le territoire national ;
- La création et la mise à la disposition du Ministère de l'Education nationale des structures scolaires et universitaires performantes et d'excellence en matière de formation intellectuelle, commerciale, industrielle, artisanale et professionnelles, (Lycées, collèges, professionnels, industriels artisanaux) sur toute l'étendue du territoire national ;

ci-dessus défini ou à tout objet similaire ou connexe susceptible d'en favoriser l'expansion

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Actions Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

MAN, quartier LYCEE CLUB, en face de la Mosquée du Lycée Club,

M COULIBALY KATIE KALIFA (PCA)

M ZONGO TENDOBILA ABDOULAYE (DG)

n°CI-MAN-01-2025-B14-00012 du 07/05/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°0000/GTCA/RC/2025 du 07/05/2025

